

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 28/09/2021 - 16:58

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville de Sens, 100 rue de la République, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956700, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 21890387000010

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ville-sens.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

I.1) Nom et adresses : Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, point(s) de contact : Direction de la Commande Publique, 21 boulevard du 14 juillet, F - 89100 Sens, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 24890033400033

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.grand-senonais.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr/>

I.2) Procédure conjointe :

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.ternum-bfc.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://marches.ternum-](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=628666&orgAcronyme=e9m)

[bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=628666&orgAcronyme=e9m,](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=628666&orgAcronyme=e9m)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE LOCAUX APPARTENANT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI ET A LA VILLE DE SENS

Numéro de référence :

S21005

II.1.2) Code CPV principal : 90911000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage de locaux réservés aux usagers de « l'Espace d'Accompagnement à l'Emploi des Sénonais » (LAPS) et de « l'Amphi » de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du théâtre municipal et du groupe scolaire

Champs d'Aloup composé de deux établissements : l'école maternelle Paul Bert et l'école élémentaire Champs d'Aloup, dont la description des prestations à effectuer est précisée dans le CCP et ses annexes. Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est le coordonnateur de ce groupement.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 474000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « L'Espace d'Accompagnement à l'Emploi des Sénonais » (LAPS) de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

II.2.4) Description des prestations : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « L'Espace d'Accompagnement à l'Emploi des Sénonais » (LAPS) de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 120000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : - première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - deuxième reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 - troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Théâtre municipal de la Ville de Sens

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

II.2.4) Description des prestations : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Théâtre municipal de la Ville de Sens

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 84000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : - première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - deuxième reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 - troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**II.2) Description**

II.2.1) Intitulé : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du « Groupe Scolaire Champs d'Aloup » de la Ville de Sens

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

II.2.4) Description des prestations : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du « Groupe Scolaire Champs d'Aloup » de la Ville de Sens

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 150000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : - première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - deuxième reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 - troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**II.2) Description**

II.2.1) Intitulé : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Amphi » de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

II.2.4) Description des prestations : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Amphi » de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 120000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : - première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - deuxième reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 - troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 29/10/2021 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 02 novembre 2021 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Appel d'offre ouvert en application des articles R.2161-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est le coordonnateur du groupement.

Le marché débutera à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'issue de l'ensemble des obligations administratives et financières liées à son exécution.

Pour chaque lot, les prestations débuteront à compter du 1er janvier 2022 ou à la date de réception du courrier de notification du marché si celle-ci est postérieure et s'achèveront le 31 décembre 2022 inclus.

Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2023 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante :

- Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Conditions de participation et critères de sélection des candidats énoncés dans le règlement de consultation.

Afin d'évaluer les valeurs technique et environnementale de chaque lot, le soumissionnaire rédigera sa note méthodologique pour présenter son offre technique et complètera le Cadre de réponses joint au DCE. Le nombre de pages maximum autorisé de chaque note méthodologique est de 20 pages Recto/verso. Au-delà, les informations fournies ne seront pas prises en compte pour l'analyse. Seront joints en annexes le planning type par prestation, toutes les fiches des produits employés pour réaliser les prestations, les fiches des matériels dans lesquelles seront portées les mentions relatives à la marque, au modèle, à la date d'acquisition, et tous les éléments importants permettant d'apprécier la technicité et la qualité etc...

Chaque lot du marché comprend une clause de reprise du personnel et d'insertion sociale.

Les plans de situation des différents bâtiments sont annexés au Cahier des Clauses Techniques.

La visite des différents sites est obligatoire de manière à ce que les opérateurs économiques puissent établir leur offre. Le certificat de visite devra obligatoirement être joint dans l'offre du soumissionnaire à défaut, son offre sera déclarée irrégulière. L'organisation des visites et les coordonnées des personnes à contacter pour réaliser les visites sont précisées à l'article 8 du règlement de consultation.

Les renseignements complémentaires seront envoyés aux opérateurs économiques qui les demandent en

temps utile. La demande pourra être envoyée au plus tard 7 jours ouvrés avant la date limite fixée pour la réception des offres. La réponse pourra être donnée jusqu'à 6 jours ouvrés avant la date de remise des offres.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : Greffe.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon, DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, F - 69443 Lyon cedex 03, Tél : +33 426992833, courriel : Ara.ccira@direccte.gouv

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le Tribunal

Administratif compétent par application de l'article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché ;

Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : Greffe.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28 septembre 2021

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3766250**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

JOUE Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Service Finances 100, rue de la République - CS 70809
89108 - Sens cedex

Adresse d'expédition :

-